



**Police**

**ZONE DE POLICE  
BINCHE-ANDERLUES-LERMES  
5912**

**Conseil de Police - Séance du 23/11/2023 à 19h15**

**PROCES-VERBAL**

Présents :

Bourgmestre de Binche - Président :	Laurent DEVIN
Bourgmestre d'Anderlues :	Virginie GONZALEZ MOYANO
Bourgmestre d'Erquelinnes :	David LAVAUX
Bourgmestre d'Estinnes :	Aurore TOURNEUR
Bourgmestre de Merbes-le-Château :	Philippe LEJEUNE
Bourgmestre de Lobbes :	<del>Lucien BAUDUIN</del>

Conseillers de police :

Emric BAUVAL, Manuel BEJARANO MEDINA, ~~Philippe BIKE~~, Salvatore CALVAGNA, Benoit COPENAUT, Baudouin DUFRANE, Frédéric JOIE, Luc JONNART, ~~Philippe LABAR~~, Thierry LALLART, Vincent NOTEBOOM, ~~Hadrien POLAIN~~, Hugues PREVOT, Frédéric RAZEE, Eugénie RUELLE, Michel SCHOLLAERT, Jérôme URBAIN, Marine VILBAJO, Pascal VRAIE

Chef de zone <i>a.i</i> :	Laurent RASPE
Comptable spécial <i>a.i</i> :	<del>Jean-Marc BOUDRY</del>
Secrétaire de zone <i>a.i</i> :	Aurélie BENOIT

Lieu : Salle B du Kursaal – Avenue Wanderpepen, 28 à 7130 Binche

**Séance publique**

*Monsieur Devin ouvre la séance du Conseil de police à 19h25.*

*Monsieur Devin excuse Messieurs Bauduin, Labar et Polain.*

- 1) Procès-verbal du Conseil de police du 19 octobre 2023 – Approbation.

*Accord à l'unanimité*

- 2) Application de l'article 13 du règlement général de la comptabilité de la police locale - Utilisation de crédits provisoires afin de faire face aux dépenses de l'exercice 2024 – Décision.

*Accord à l'unanimité*

- 3) Plan zonal de sécurité 2023-2025 – Prise de connaissance.

*Monsieur Raspe fait une présentation Powerpoint du plan zonal de sécurité (PZS) transmis préalablement aux conseillers de police. Il indique que le PZS est une obligation légale et qu'il reprend les différentes priorités de la zone.*

*Monsieur Raspe félicite l'ensemble de ses équipes pour tout le travail accompli.*

*Il indique que les priorités opérationnelles restent les nuisances sociétales et la sécurité routière.*

*Il précise qu'avec le 1<sup>er</sup> CDP Philippe Stratsaert, il ont toujours prôné le sentiment de sécurité car il s'agit d'une valeur positive.*

*Monsieur Raspe ajoute qu'en interne, les priorités sont le leadership, le management des collaborateurs et le partenariat.*

*Monsieur Dufrane interpelle le chef de corps en demandant si un partenariat existe entre la police des chemins de fer et la police locale. Il mentionne qu'il y a un port à Erquelinnes et souhaite savoir s'il existe une police fluviale.*

*Monsieur Raspe répond par l'affirmative. Il indique que SPC et SPN ont été réactivées et participent aux concertations de recherches avec la zone Binche-Anderlues-Lermes. Ils sont sous la direction du Directeur coordinateur.*

*Prise de connaissance*

- 4) Adhésion générale à l'accord-cadre ASTRID (télécommunication, abonnement radio,...) – Décision.

*Accord à l'unanimité*

- 5) Adhésion générale à l'accord-cadre de la Zone de police Anvers (chaussures, matériel informatique, ...) – Décision.

*Accord à l'unanimité*

- 6) Adhésion générale aux marchés publics e-procurement (adhésion à tous les marchés ouverts par BOSA) – Décision.

*Accord à l'unanimité*

- 7) Adhésion générale aux marchés publics de la Province de Hainaut (achat de munitions)  
– Décision.

*Accord à l'unanimité*

- 8) Procédure de recrutement d'un Chef de corps pour la zone de police 5912 Binche-Anderlues-Lermes - Problématique liée à la composition de la commission de sélection (absence d'un directeur-coordonnateur administratif ou d'un directeur judiciaire d'un autre ressort (ou le cas échéant un ancien DirCo) – Désignation des membres - Décision.

*Désignation du directeur Coordinateur et Appui de l'arrondissement Luxembourg –  
Assesseur.*

*Désignation du directeur Coordinateur et Appui de l'arrondissement Liège – Suppléant.*

*Accord à l'unanimité*

- 9) Ouverture d'un emploi de commissaire de police – Sous-Directeur pour le service Intervention, dans le cadre du cycle de mobilité 2023/05 – Ratification.

*Accord à l'unanimité*

- 10) Ouverture d'un emploi de cadre de base pour le service Intervention, dans le cadre du cycle de mobilité 2023/05 – Ratification.

*Accord à l'unanimité*

**Huis clos**

*Monsieur Devin lève la séance à 20h10.*

Pour le Conseil de police,

Aurélie BENOIT  
Secrétaire *ai*

Laurent DEVIN  
Président